



« Vivre à Saint-Hilaire-de-Riez »

atelier 'pistes d'action' du 9 décembre 2010

Présents : Habitants et personnes ressources : M. Coupanec, habitant, Conseil des Sages ; M. Fraudeau, habitant, Conseil des Sages ; Mme Garcia, habitante ; Mme Gengoux, Nature et culture ; Mme Lambard, Cabanetos menuiserie ; M. Quigneaux, habitant et Conseil des Sages ; Mme Allanic, Pôle emploi ; Mme Baraud, ARIANE ; M. Brelet, Restos du coeur ; **Elus** : M. Vintenat, adjoint en charge de l'agenda 21; M. Paradis, adjoint aux

sports ; Mme Daugan, conseillère municipale ; Mme Moreau, conseillère municipale ; **Animation** : Pascal Poisson – Ecodeva Conseil, Elodie Lebourdais stagiaire Ville

compte rendu de l'atelier

Santé et seniors

vers une maison médicale plus importante ?

M. Fraudeau suggère **une maison médicale plus importante**, avec plus de médecins réunis. Il estime qu'un **ophtalmologiste** serait le bienvenu (car délais de 6 mois pour obtenir un RDV). Mme Daugan ajoute qu'un agrandissement de l'actuelle maison médicale (ou la réalisation d'une autre maison médicale) est prévu pour passer de 4 à 6 médecins. M. Vintenat précise que sur ces sujets, on se trouve sur une **question d'échelle intercommunale**.

Il ajoute qu'un hôpital local existe à St Gilles et qu'il y aurait des **possibilités de renfort l'été** et de services d'urgence à développer si on trouvait une « vraie volonté » des médecins généralistes (peu mobilisés sur ce sujet jusqu'à présent). M. Paradis ajoute que le bassin de vie du canton compte 40 000 habitants et qu'il y a donc une importante réflexion à mener sur ce sujet de la présence médicale sur le territoire.

Mme Daugan pose également le problème du maintien des soins les soirs et WE (gardes). En effet, les gardes sont normalement obligatoires pour les médecins mais **c'est sur le volontariat qu'elles sont effectuées le plus souvent**. D'où un problème d'effectif des médecins acceptant de faire des gardes et donc d'accès aux soins les soirs et WE (pas moyen de joindre un médecin proche).

Mme Lambard précise que normalement les médecins ne peuvent pas refuser les gardes. Pourtant, seuls quelques médecins effectuent ces gardes et sont donc « épuisés ». « Si tous les médecins faisaient leur garde, on pourrait éviter ce surmenage », estime-t-elle. Elle ajoute que certaines villes en viennent à faire venir des médecins étrangers sur leur commune.

M. Coupanec estime que tant que nous n'obligerons pas les médecins à s'installer en zone rurale sous peine de non conventionnement, le problème de la présence médicale sur le territoire ne s'améliorera pas. M. Paradis rappelle que les médecins jouissent d'une liberté

d'installation. M. Coupanec pose également la question du **développement d'une antenne pour les urgences**, soirs et WE : est-ce envisagé au niveau intercommunal ? Il soulève enfin le problème de manque de spécialistes sur le territoire.

développer l'offre de déplacements liée aux soins

Mme Garcia estime qu'il ne faut pas se faire d'illusions sur l'installation de spécialistes à Saint-Hilaire. Pour elle, le problème **ne se situe pas sur la localisation (Challans) mais plutôt sur le moyen de s'y rendre** : elle déplore le manque de transports en commun. Certaines personnes âgées quittent leur maison (souvent d'abord secondaire puis devenue principale) pour retourner en ville à cause du manque de structures, de transport, etc. Il est, selon elle, « terrible » pour ces personnes de devoir se séparer de leur maison.

Mme Garcia ajoute qu'à l'initiative de l'association « ça roule », des transports en commun vont être proposés entre Saint-Gilles et Saint-Hilaire, le projet prend forme en associant la CDC. Il s'agira de « bien communiquer » sur ces nouvelles offres. Elle précise que sur des sujets tels que le transport, il faut que les communes s'entendent entre elles.

développer des services de maintien à domicile

Mr Coupanec propose qu'étant donné le vieillissement de la population, il serait important de développer des services de maintien à domicile afin de **maintenir l'autonomie des personnes âgées le plus longtemps possible**. Il soulève également le problème de l'isolement des personnes âgées, de leurs loisirs, et du lien générationnel.

Mr Quigneaux précise qu'il existe ailleurs des **logements individuels et regroupés** pour personnes âgées où ils sont autonomes mais avec des services à la demande et services médicaux.

développer le logement intermédiaire

Est également soulevé par le groupe, **le problème du logement intermédiaire** entre la sortie d'hospitalisation et le retour au domicile, le manque de structures d'accueil adaptées.

favoriser le développement de l'ADMR

Selon Mme Daugan, **le développement de l'ADMR existante** serait une bonne chose mais beaucoup de freins l'empêchent. Mme Moreau ajoute effectivement le problème des financements qui diminuent, de distribution des ressources avec des allocations qui s'amenuisent. M Poisson ajoute que les services à la personne sont une source d'emploi; ce qui est confirmé par Mme Allanic (Pôle emploi).

Logement

Mr Paradis établit que depuis deux ans la municipalité fait en sorte qu'un certain nombre de lotissements communaux se développent. Mais pour que le prix du m² soit abordable pour les jeunes, il faut un engagement de la commune et « cela a un coût pour la municipalité ».

plus de locatif à vocation sociale, pour les jeunes et les seniors

Pour M. Coupanec il faut penser aussi au **locatif social** pour les populations jeunes et âgées. Il soulève un manque important de logements locatifs sociaux et pense qu'il faut utiliser le foncier pour y remédier. M. Vintenat précise alors que du locatif sera construit notamment rue G. Clémenceau, rue des Paludiers, à l'Orée des Pins, etc. Il informe également le groupe qu'un cabinet d'urbanistes a été mandaté pour restructurer le centre bourg et éventuellement « déplacer » certains bâtiments avec agrandissement possible de la mairie. Il serait possible d'imaginer des logements pour personnes âgées à proximité des commerces dans le Centre bourg. Mme Daugan ajoute alors le problème des personnes seules (veuves ou veufs) avec une toute petite retraite pour lesquelles il faut penser à des logements de petites surfaces.

Mme Lambard intervient pour préciser que tout le monde malheureusement ne respecte pas l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées dans les nouvelles constructions, et qu'il n'y a pas de contrôle.

M. Coupanec s'interroge sur la possibilité pour les jeunes « d'acheter pour revendre 2 ans après et réaliser une plus value ». Il lui a répondu que des clauses obligent les primo-accédants à garder leur logement pendant au moins 10 ans.

Héberger les saisonniers

Mme Gengoux soulève le problème de **l'hébergement des saisonniers**. M. Vintenat estime que ce sont les entreprises qui ont besoin de saisonniers et c'est donc avant tout à elles de trouver à les loger. On pointe néanmoins que les Sables d'Olonne ont aménagé un internat de lycée pour recevoir des saisonniers de la Ville.

Insertion

Mme Allanic mentionne un « problème de comportement des jeunes face à l'emploi ». D'après son expérience à Pôle emploi, de nombreux jeunes aujourd'hui « ne veulent pas déménager pour le travail ». On soulève alors la nature des emplois proposés : « comment se loger quand sont proposés seulement des CDD ? ». D'autre part, la mobilité n'est pas aisée dès lors qu'on ne dispose pas de voiture ou de permis de conduire.

M. Vintenat rappelle également un problème d'inadéquation entre les offres et les demandes d'emplois avec par exemple un **manque de cuisiniers important sur le canton**. Mme Lambard ajoute que la seule branche d'activité vraiment soutenue dans la région (offre de formation notamment) est celle du nautisme.

Développer des activités complémentaires pour les saisonniers

Mme Baraud (Association Ariane) pense qu'il faudrait essayer de trouver des activités complémentaires pour les personnes ne travaillant que pendant l'été. Mme Lambard prend pour exemple Noirmoutier qui cherche à **développer la polyvalence des travailleurs**. Mme Loiret pointe toutefois que les emplois proposés sont souvent **faiblement qualifiés**.

Aider à la mobilité pour le travail

Se pose également le **problème de la mobilité** vers des villes relativement éloignées comme La Roche sur Yon par exemple ? **Le prêt de cyclomoteurs ne serait il pas une solution ?** mais il est évoqué les problèmes liés à ce moyen de locomotion : pb de distance, d'assurance, etc.

Vie culturelle et sportive

Mr Paradis ouvre la discussion en précisant qu'actuellement 25% des Hilairois sont inscrits dans un club de sport et qu'il **manque une salle omnisport** pouvant répondre à cet afflux ; la salle de la Faye, bâtiment de 1975, sature. Il pointe également le **manque d'une salle de spectacle**.

Ouvrir la médiathèque le dimanche

Mme Garcia tient à parler de la qualité de la médiathèque, mais soulève le **problème des horaires**. Utopie : ouverture le dimanche ?

M Coupanec évoque le problème d'un manque d'une piscine dimensionnée à la Ville. La piscine de la Soudinière date de 1979. M. Paradis répond qu'une piscine ne pourrait pas être portée par la commune seule, mais que cette opération ne peut se réaliser qu'au niveau intercommunal. Un projet de piscine intercommunale serait envisagé mais pas pour ce mandat (pas avant 2014)

Economie touristique

M. Vintenat commence par parler du patrimoine de la ville, extrêmement protégé. Beaucoup de travail est effectué sur sa protection. On peut atteindre 150 000 habitants l'été dans un milieu sensible comme Saint-Hilaire, « et cela se passe bien ». Il y a un gros travail d'aménagement des zones sensibles pour que les personnes en profitent sans les dégrader (ex des sentiers en forêt). Mme Moreau ajoute que ce ne sont pas forcément les touristes qui dégradent les espaces naturels mais que les dégradations peuvent également être causées par les habitants permanents (ex du marais).

Développer l'offre commerciale

Un constat est partagé par l'assemblée : la faible densité de commerces à Saint-Hilaire. Mme Garcia parle du **problème de l'accessibilité aux commerces existants** : pas de transports publics pour se rendre dans les commerces. M. Vintenat précise qu'une étude d'un **pôle commercial autour d'hyper U est en cours**. Il ajoute qu'un marché couvert était prévu à Sion mais les commerçants refusaient d'y aller l'été, ce qui a annulé le projet.

M. Paradis cite la maison du Terroir à Brem-sur-mer, notamment avec des produits bio, ouverte toute l'année. Mme Lambard pointe l'existence d'un maraîcher proposant des paniers à Saint Hilaire, que les membres du groupe ne connaissent pas.

Créer une association unique d'artisans Saint-Hilaire / Saint-Gilles

Concernant l'artisanat, Mme Lambard insiste sur le fait qu'à Saint-Hilaire de Riez il n'existe pas d'association de commerçants ou d'artisans. Les artisans ne communiquent pas entre eux, et les zones artisanales sont étalées. A Saint-Gilles, il y a une association qui peut aller débattre de différentes questions devant la municipalité. M. Vintenat ajoute que la ville ne peut rien faire sans interlocuteur, les artisans et commerçants ne s'entendent pas entre eux. Il soulève également le problème de la dispersion des comités des fêtes, au nombre de 5.

Pistes d'actions

- **Renforcer la maison médicale**
- **Développer l'offre de déplacement pour l'accès aux soins**
- **Développer des services de maintien à domicile**
- **Développer le logement intermédiaire**
- **Favoriser le développement de l'ADMR**
- **Construire plus de logements sociaux**
- **Héberger les saisonniers**
- **Développer la polyvalence des salariés**
- **Aider à la mobilité des jeunes**
- **Elargir les créneaux horaires de la Médiathèque(par ex le dimanche)**
- **Développer l'offre commerciale**
- **Créer une association unique des commerçants et artisans ST Hilaire/ST Gilles**